

Envoyé en préfecture le 27/03/2025 Reçu en préfecture le 27/03/2025 Publié le

ID: 053-215300724-20250313-2025\_1303\_019-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-019

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum : 8

Date convocation: 07/03/2025

Objet: BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - Approbation CFU année 2024

Madame BEAUDOUIN Christelle, 1ère adjointe au maire, présente au conseil municipal le Compte Financier Unique (CFU) du budget COMMUNE élaboré par Monsieur DELAHAYE Mickaël, Maire concernant l'année 2024.

#### Il se résume ainsi:

| LIBELLE                     | Fonctionnement |              | Investissement |            | Ensemble     |              |
|-----------------------------|----------------|--------------|----------------|------------|--------------|--------------|
| LIBELLE                     | Dépenses       | Recettes     | Dépenses       | Recettes   | Dépenses     | Recettes     |
| Résultats reportés          |                | 825 884,67   |                | 835 778,17 | 0,00         | 1 661 662,84 |
| Opérations de<br>l'exercice | 870 010,89     | 1 148 833,70 | 1 606 587,46   | 86 996,77  | 2 476 598,35 | 1 235 830,47 |
| TOTAUX                      | 870 010,89     | 1 974 718,37 | 1 606 587,46   | 922 774,94 | 2 476 598,35 | 2 897 493,31 |
| Résultats de clôture        |                | 1 104 707,48 | 683 812,52     |            |              | 420 894,96   |
| Restes à réaliser           |                |              |                |            |              |              |

Monsieur le maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après avoir délibéré à main levée, approuve à l'unanimité le compte financier unique du budget COMMUNE de l'année 2024.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement pa Delahaye Date de signature : 27/03/2

Qualité : Maire de Comm



Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250313-2025 1303 020-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

N° délibération : 2025-13.03-020

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

### Objet: Budget ASSAINISSEMENT – Approbation Compte Financier Unique 2024

Madame BEAUDOUIN Christelle, 1ère adjointe au maire, présente au conseil municipal le Compte Financier Unique (CFU) du budget ASSAINISSEMENT élaboré par Monsieur DELAHAYE Mickaël, Maire concernant l'année 2024.

#### Il se résume ainsi :

| LIBELLE                     | Fonctionnement |           | Investissement |           | Ensemble |          |
|-----------------------------|----------------|-----------|----------------|-----------|----------|----------|
|                             | Dépenses       | Recettes  | Dépenses       | Recettes  | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés          |                | 31 057,41 |                | 4 676,29  |          |          |
| Opérations de<br>l'exercice | 57 370,76      | 50 253,34 | 31 193,15      | 22 321,04 |          |          |
| TOTAUX                      | 57 370,76      | 81 310,75 | 31 193,15      | 26 997,33 |          |          |
| Résultats de clôture        |                | 23 939,99 | 4 195,82       |           |          |          |
| Restes à réaliser           |                |           |                |           |          |          |

Monsieur le maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après avoir délibéré à main levée, approuve à l'unanimité le compte financier unique du budget ASSAINISSEMENT de l'année 2024.

Le secrétaire,

Le Maire,

Aline LEBRETON

Mickaël DELAHAYE

Delahaye Date de signatu

Date de signature : 27/03/2 Qualité : Maire de Comme



Envoyé en préfecture le 27/03/2025 Reçu en préfecture le 27/03/2025

ID: 053-215300724-20250313-2025\_1303\_021-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-021

Conseillers en exercice: 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

Objet: Budget LOT LES PORTES DE MAYENNE – Approbation Compte Financier Unique 2024

Madame BEAUDOUIN Christelle, 1ère adjointe au maire, présente au conseil municipal le Compte Financier Unique (CFU) du budget Lotissement LES PORTES DE MAYENNE élaboré par Monsieur DELAHAYE Mickaël, Maire concernant l'année 2024.

| LIBELLE                     | Fonctionnement |                       | Investissement |              | Ensemble |          |
|-----------------------------|----------------|-----------------------|----------------|--------------|----------|----------|
|                             | Dépenses       | Recettes              | Dépenses       | Recettes     | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés          |                | 5.000.000.000.000.000 | 443 314,22     |              |          |          |
| Opérations de<br>l'exercice | 576 621,26     | 590 953,61            | 558 059,04     | 1 001 373,26 |          |          |
| TOTAUX                      | 576 621,26     | 590 953,61            | 1 001 373,26   | 1 001 373,26 |          |          |
| Résultats de clôture        |                | 14 332,35             |                |              |          |          |
| Restes à réaliser           |                |                       |                |              |          |          |

Il se résume ainsi :

Monsieur le maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après avoir délibéré à main levée, approuve à l'unanimité le compte financier unique du budget Lotissement LES PORTES DE MAYENNE de l'année 2024.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHA

Signé électronique Delahaye Date de signature : 2 Qualité : Maire de Co



Envoyé en préfecture le 27/03/2025 Reçu en préfecture le 27/03/2025

ID: 053-215300724-20250313-2025\_1303\_022-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-022

Conseillers en exercice: 14 Conseillers présents: 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

Objet: Budget PRINCIPAL COMMUNE: vote budget PRIMITIF 2025

Le maire présente au conseil municipal le budget ASSAINISSEMENT qui suit pour l'année 2025.

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à 1 480 565,20€

\$ La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à 2 141 403,81€

Le conseil municipal après délibération et vote, à main levée et à l'unanimité, le budget primitif PRINCIPAL COMMUNE pour l'année 2025 tel qu'il est présenté.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Date de signature : 27/03/20 Qualité : Maire de Commer



Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250313-2025\_1303\_023-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-023

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

Objet: Budget ASSAINISSEMENT: vote budget PRIMITIF 2025

Le maire présente au conseil municipal le budget ASSAINISSEMENT qui suit pour l'année 2025.

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à 76 029,51 €

La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à 503 414,18 €

Le conseil municipal vote, à main levée et à l'unanimité, le budget primitif de l'ASSAINISSEMENT pour l'année 2025 tel qu'il est présenté.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAY

Signé électroniquement par : Mick Delahaye

Date de signature Qualité : Maire de



Envoyé en préfecture le 27/03/2025 Reçu en préfecture le 27/03/2025 Publié le

ID: 053-215300724-20250313-2025 1303 024-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-024

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

Objet: Budget LOT LES PORTES DE MAYENNE - vote budget PRIMITIF 2025-

Le maire présente au conseil municipal le budget LOTISSEMENT LES PORTES DE MAYENNE qui suit pour l'année 2025.

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à 576 268,67€

La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à 561 931,32€

Le conseil municipal vote, à main levée et à l'unanimité, le budget primitif du LOTISSEMENT LES PORTES DE MAYENNE pour l'année 2025 tel qu'il est présenté.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Delahaye

Date de signature : 27/03

Qualité : Maire de Co



Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID: 053-215300724-20250313-2025\_1303\_025B-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-025

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

### Objet : Report des résultats BUDGET PRINCIPAL année 2025

Le maire propose de reporter les résultats de clôture qui apparaissent en section de fonctionnement et d'investissement du compte financier unique 2024 et de les inscrire au budget PRINCIPAL COMMUNE de l'année 2025.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité et à main levée, décide et vote :

Le report en dépenses d'investissement à l'article 001 la somme de 683 812,52€

Le report en recettes de fonctionnement à l'article 002 la somme de 420 894,96€

\( \begin{align\*}
\begin{align\*

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Delahaye

Date de signature : 27/03/2 Qualité : Maire de Comme



Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250313-2025 1303 026-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-026

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

### Objet : Report des résultats BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

Le maire propose de reporter les résultats de clôture qui apparaissent en section de fonctionnement et d'investissement du compte financier unique 2024 et de les inscrire au budget ASSAINISSEMENT de l'année 2025.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité et à main levée, décide et vote :

Le report en dépenses d'investissement à l'article 001 la somme de 4 195,82€

<u>Le report</u> en recettes de fonctionnement à l'article 002 la somme de 23 939,99€

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement po Delahaye

Date de signature : 27/03/20 Qualité : Maire de Commer



Envoyé en préfecture le 27/03/2025 Reçu en préfecture le 27/03/2025 Publié le

ID: 053-215300724-20250313-2025\_1303\_027-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-027

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

#### Objet : Report des résultats BUDGET LOT LES PORTES DE MAYENNE 2025

Le maire propose de reporter les résultats de clôture qui apparaissent en section de fonctionnement du compte financier unique 2024 et de les inscrire au budget LOTISSEMENT LES PORTES DE MAYENNE de l'année 2025.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité et à main levée, décide et vote :

Le report en recettes de fonctionnement à l'article 002 la somme de 14 332,35€

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHA

Signé électroniquement par Delahaye

Date de signature : 27/03/20 Qualité : Maire de Commer

5347



Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250313-2025\_1303\_028-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

N° délibération : 2025-13.03-028

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

### Objet: ALSH-validation camp juillet 2025 et ses tarifs

Aurore BIBRON, adjointe au maire, présente aux membres du conseil le camp, proposé par la directrice de l'ALSH, qui se déroulera du 21 au 25 juillet 2025 à Brûlon. Il est précisé que ce séjour est ouvert à 18 enfants âgés de 9 à 12 ans sans prise en charge du transport.

Les tarifs proposés pour ce séjour sont les suivants:

| Tranche Quotients familiaux | Tarif Camp |
|-----------------------------|------------|
| QF<700                      | 105€       |
| QF 700 à 999                | 110€       |
| QF 1000 à 1149              | 115€       |
| QF 1150 à 1299              | 120€       |
| QF 1300 à 1449              | 125€       |
| QF 1450 à 1599              | 130€       |
| QF 1600 à 1750              | 135€       |
| QF>1750                     | 140€       |

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité et à main levée, valide le séjour camp à Brûlon du 21 au 25 juillet 2025 aux tarifs ci-dessus proposés.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Delahaye

Date de signature : 01/04/20 Qualité : Maire de Commer



Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025

ID: 053-215300724-20250313-2025\_1303\_029-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-029

Conseillers en exercice: 14 Conseillers présents: 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

Objet : association des AFN de Commer – versement subvention année 2025

Vu la demande de l'association des AFN de Commer,

Et en application de la règle instituée par le conseil municipal,

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levé, valide le versement d'une subvention pour l'année 2025 à l'association des AFN de Commer d'un montant de 195€.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Delahaye
Date de signature : 01/04/2025

Qualité : Maire de Comme



Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025 Publié le

ID: 053-215300724-20250313-2015\_1303\_030-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-030

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

### Objet: Ecole - acquisition visiophone

L'équipe enseignante de l'école Jules Verne souhaite qu'un système d'interphone par visiophone soit installé au sein de l'établissement scolaire dans un souci de sécurité.

Une consultation a été réalisée auprès de quatre entreprises mais seulement deux ont répondu. Les devis réceptionnés sont les suivants :

- Société SOS : 3 509€ H.T
- Moulay Automatisme : 4 542,47€ H.T sans caméra et 5 854,20€ H.T avec le système de caméra en hauteur

Le devis de la société Moulay automatisme basée à Moulay est jugé plus pertinent pour la réactivité dans le cas éventuel d'une maintenance.

De plus, il est précisé que ce type d'investissement est éligible à une demande de subvention.

#### Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levé :

 VALIDE l'acquisition du visiophone auprès de l'entreprise MOULAY Automatisme pour un montant de 5 854,20€ H.T

Et

 AUTORISE le maire à déposer toutes les demandes de subventions relatives à cet investissement.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire.

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement par : Mi Delahaye Date de signature : 01/04/2025

Qualité : Maire de Comme

\* 53



Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le

ID: 053-215300724-20250313-2025\_1303\_031-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-031

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

### **Objet: Validation rythmes scolaires**

Aurore BIBRON, adjointe au maire, informe le conseil municipal qu'un sondage a été réalisé auprès des familles dont les enfants sont scolarisés à l'école Jules Verne afin de connaître leur avis sur une éventuelle modification des rythmes scolaires déjà en place.

Il est ressorti de ce sondage que la majorité des familles souhaitent le maintien de l'emploi du temps actuel.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levé, valide le choix du maintien des rythmes scolaires actuellement déjà mis en place.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Signé électroniquement Delahaye

Date de signature : 01/04/20 Qualité : Maire de Commer



Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 053-215300724-20250313-2025\_1303\_032-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-032

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

Objet : Logements communaux – entretien extérieur 14B, 16 et 16B rue des Tisserands

Mickaël DELAHAYE, maire, informe le conseil municipal que les façades des logements communaux sis 14B,16 et 16B rue des Tisserands nécessitent un nettoyage complet.

Il est présenté le devis de la société CHESNEAU environnement susceptible d'effectuer cette prestation pour un montant de 846,60€ H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levé, valide le devis de la société CHESNEAU Environnement d'un montant de 846,60€ H.T pour la prestation de nettoyage des façades des logements communaux.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Delahaye Date de signature : 0 /04/

Qualité : Maire de Con

Signé électroniquement pa

534



Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025 Publié le

ID: 053-215300724-20250313-2025\_1303\_033-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-033

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

Objet: DPU - Rue des Tisserands

Mickaël DELAHAYE, maire, informe les membres du conseil qu'ils doivent se prononcer sur un droit de préemption urbain pour un bien sis rue des Tisserands.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levé, décide de ne pas faire valoir le droit de préemption de la commune sur ce bien.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Delahaye
Date de signature : 01/04/20

Oualité : Maire de



Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID: 053-215300724-20250313-2025\_1303\_034-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-034

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

### Objet : ALSH-modification des tranches de quotients familiaux

Aurore BIBRON, adjointe au maire, informe le conseil municipal que les tranches de quotients familiaux nécessitent d'être révisées pour une meilleure prise en compte des différences de revenus des familles et des grilles tarifaires qui en découlent.

Il est ainsi proposé la grille suivante pour une application à compter du 7 juillet 2025 :

| Tranches QF proposées | s |
|-----------------------|---|
| QF<700                |   |
| QF 700 à 999          |   |
| QF 1000 à 1149        |   |
| QF 1150 à 1299        |   |
| QF 1300 à 1449        |   |
| QF 1450 à 1599        |   |
| QF 1600 à 1750        |   |
| QF> 1750              |   |

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levé, valide les nouvelles tranches de quotients familiaux proposées applicables à compter du 7 juillet 2025.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire,

ané électroniquement par Mickaël

Delahay

Date de signature : 01/04/2025 Qualité : Maire de Commer

Mickaël DE



Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025 Publié le

ID: 053-215300724-20250313-2025\_1303\_035-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

<u>Présents</u>: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés : Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-035

Conseillers en exercice : 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

### Objet: Acquisition d'un panneau d'informations lumineux

Christelle BEAUDUOIN, adjointe au maire, présente au conseil municipal de deux devis pour l'acquisition d'un panneau d'informations lumineux pour une installation au niveau du Relais Santé.

Les devis suivants sont présentés :

Société Elancité : 4 600€ HT (seulement texte sans photo),

Société Lumiplan : 5 200€ HT, noir et blanc avec des images

Société Lumiplan : 6 420€ HT reconditionné, couleur et avec des images.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levé, valide l'acquisition du panneau d'informations lumineux auprès de la société Lumiplan pour un montant de 6 420€ H.T.

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire

Mickaël DELAHA

Delahaye

Date de signature : 01/04/202 Qualité : Maire de Commer



Envoyé en préfecture le 01/04/2025 Reçu en préfecture le 01/04/2025 Publié le

ID: 053-215300724-20250313-202\_1303\_036-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le treize mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Commer, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE.

Présents: Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX, Aline LEBRETON, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Marie-Claude PIERRE.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GÉRAULT, Loïc JORRÉ, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

Absents excusés: Denis MARCHAND donne pouvoir à Aurore BIBRON.

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

Nº délibération: 2025-13.03-036

Conseillers en exercice: 14 Conseillers présents : 13

Quorum: 8

Date convocation: 07/03/2025

### Objet : Renouvellement adhésion annuelle POLENIZ

Mickaël DELAHAYE, maire, informe les membres du conseil municipal qu'il convient de renouveler l'adhésion annuelle avec POLENIZ pour l'année 2025.

Le conseil municipal, à l'unanimité et à main levé, valide le renouvellement de l'adhésion annuelle avec POLENIZ pour l'année 2025

Le secrétaire,

Aline LEBRETON

Le Maire

Mickaël DEL

Date de signature : 01/04/202

Qualité : Maire de Commer